



## **Campagne de sensibilisation sur les places de stationnement réservées**

### **Un bilan très positif pour Moelle épinière et motricité Québec**

*Montréal, le 11 avril 2011* – Se faisant porte-parole de milliers de citoyens handicapés de la province, Moelle épinière et motricité Québec (MEMO-Qc) a mené depuis quatre mois une campagne de sensibilisation remarquée du grand public visant à faire respecter les places de stationnement réservées aux personnes handicapées. En plus des actions de terrain menées avec des partenaires à travers le Québec, l'organisme a produit un court métrage de sensibilisation intitulé « Juste 2 minutes », qui vient tout juste de remporter le Grand Prix Créa dans la catégorie Film-Hors télé.

L'intérêt suscité par le film « Juste 2 minutes » ne peut être démenti. Depuis sa mise en ligne sur Youtube, le 29 novembre 2010, il a été visionné près de 400 000 fois, occasionnant plus de 650 commentaires d'internautes. Produit conjointement avec la maison de production Alt et l'agence Cart1er communication, réalisé par Yan Giroux, ce court métrage mettant en scène des acteurs connus a su démontrer de manière percutante que les conséquences d'occuper illégalement une place de stationnement réservée vont au-delà du risque de recevoir une contravention salée. Vous pouvez le visionner ici : <http://www.youtube.com/watch?v=VNlan3tV-Cs>

Le succès de cette campagne de sensibilisation virale vient d'être couronné par la reconnaissance du milieu de la communication lors du prestigieux gala Créa où le film a remporté le Grand Prix de la catégorie Film-Hors télé. Le jury a trouvé que ce court-métrage représentait le mieux la catégorie, tant par sa durée que par son discours. [http://resultats.concourscrea.com/2011/Resultats/Film/Hors\\_tele/GP\\_moelle\\_epiniere.html](http://resultats.concourscrea.com/2011/Resultats/Film/Hors_tele/GP_moelle_epiniere.html)

Afin de sensibiliser encore plus efficacement les conducteurs à la problématique du stationnement réservé, MEMO-Qc a réussi à faire intégrer le court métrage dans les trousseaux pédagogiques de plusieurs écoles de conduite. Par ailleurs, des services de polices municipaux ont diffusé le film auprès de leurs patrouilleurs et mènent présentement des démarches afin d'améliorer la surveillance faite sur le terrain.

« Nous sommes très fiers des résultats obtenus! Ce film permet de démystifier plusieurs des préjugés entourant les places de stationnement réservées », a déclaré Nicolas Messier, conseiller principal en intégration chez MEMO-Qc et utilisateur des places réservées depuis qu'un accident l'a rendu tétraplégique. « En abordant la question de la sensibilisation d'une manière novatrice permettant de présenter autrement les enjeux reliés aux places réservées, nous avons su démontrer que d'occuper illégalement une place de stationnement réservée est un geste qui peut avoir de graves conséquences. »

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pendant les quatre mois de la campagne, MEMO-Qc a également redémarré l'opération *Patrouille Citoyenne*. Avec une quarantaine de partenaires du milieu associatif et de membres impliqués dans leur communauté, l'organisme a formé des patrouilles qui ont parcouru les rues et stationnements afin de sensibiliser sur le terrain les automobilistes occupant illégalement les places de stationnement réservées. Plus de 6000 feuillets de sensibilisation et 1200 contraventions de civisme ont ainsi été distribués par près de 150 patrouilleurs aux contrevenants pris en faute.

Pour Walter Zelaya, directeur général de MEMO-Qc, « il est important de comprendre que sans ces places réservées déjà extrêmement limitées en nombre, plusieurs personnes ne pourraient pas se déplacer au quotidien. Le respect des places de stationnement réservées, c'est bien plus que d'éviter de s'exposer à une forte amende, c'est favoriser l'inclusion sociale des personnes handicapées. Encore aujourd'hui, trop de nos concitoyens considèrent banal d'occuper illégalement les places de stationnement réservées aux personnes handicapées. Ce manque de civisme cause un tort réel à l'ensemble des personnes handicapées de la province et il suffit à chacun de penser qu'il pourrait un jour avoir vraiment besoin de cette place pour comprendre pourquoi il est important de la respecter».

Moelle épinière et motricité Québec (anciennement Association des paraplégiques du Québec / Fondation pour la recherche sur la moelle épinière) est un organisme à but non lucratif dont la mission est de favoriser l'autonomie des personnes blessées médullaires du Québec, de promouvoir et faciliter leur intégration sociale et professionnelle et de défendre leurs droits. Elle compte près de 2000 membres.

-30-

### **Source :**

Sara Leblanc, agente de communication  
Moelle épinière et motricité Québec  
Tél. : 1 877 341-7272, poste 29

### **Renseignements :**

Nicolas Messier, conseiller principal en intégration – Volet défense des droits  
Cell. : 514 885-8479

Walter Zelaya, Directeur Général  
Cell. : 514 779-8283